



LA Minute CAF

COMITÉ
ACTION
FÉMINISTE

La minute d'avant

INFORMEZ-VOUS EN QUELQUES MINUTES

SPÉCIAL 8 MARS

Journée internationale des femmes Les véritables origines du 8 mars

La Journée internationale des femmes tire ses origines de diverses manifestations tenues régulièrement en Amérique du Nord et en Europe depuis près de cent ans. Deux événements sont considérés comme fondateurs de cette journée reconnue et célébrée dans plusieurs pays, le Woman's Day (États-Unis, février 1909) et la Journée des femmes (Europe, mars 1911), deux manifestations où des femmes et des hommes sont descendus dans la rue pour réclamer le droit de vote des femmes.

En 1913 et en 1914, d'autres manifestations ont eu lieu ailleurs dans le monde, soit en Europe et en Russie, où des femmes sont montées aux barricades pour protester contre la Grande Guerre et pour exprimer leur solidarité envers d'autres femmes.

Plus tard, en 1917, les femmes russes ont manifesté afin d'obtenir du pain et le retour de leur mari de la guerre. Cet événement a eu lieu « un 8 mars », selon le calendrier grégorien moderne. C'est pourquoi en 1921, en guise de commémoration, Lénine, alors président de Russie a consacré la date du 8 mars « Journée des femmes ».

C'est finalement en 1977 que l'Organisation des Nations-Unies (ONU) a adopté une résolution invitant tous les pays du monde à consacrer une journée pour célébrer les droits des femmes et la paix internationale. Le « 8 mars » est ainsi devenu officiellement une journée dédiée à la reconnaissance des droits des femmes, célébrée dans plusieurs pays et sur plusieurs continents.

Réf. : L'origine « véritable » du 8 mars - Journée internationale des femmes, Conseil du statut de la femme, janvier 2008 (www.csf.gouv.qc.ca).

Attends une minute



Unies, mobilisées et certaines d'avancer!

Cette année, l'affiche qui illustre le thème choisi y donne tout son sens. On y voit des femmes marchant en rang serré et d'un pas décidé. Contre vents et marées, elles sont déterminées à ne pas se laisser faire, à ne pas baisser les bras. Bref, à ne pas perdre des acquis chèrement gagnés. Elles sont déterminées à résister à des vents menaçants. Des vents prenant tantôt la forme de coupures de subventions à des organismes voués à la défense des droits, tantôt la forme de lois conservatrices. L'augmentation et la persistance de la pauvreté, de la violence, de la précarité en emploi, de l'hypersexualisation, de l'antiféminisme, de

l'intégrisme religieux et de la discrimination sont autant de répercussion des effets de la montée de la droite. Il souffle alors des vents de droite impossibles à contrer et particulièrement menaçants dans un environnement de crise économique et financière, de conflits armés et de dégradation climatique. Sans parler de la difficulté dans la vie de chacune et chacun de concilier travail et vie familiale.

Ce courant venu de la droite prend aussi la forme d'attaques souvent acharnées et parfois méprisantes. Les mouvements syndicaux et sociaux sont attaqués de toutes parts et toutes occasions et les tribunes sont bonnes pour les discréditer. Discréditer des mouvements qui ont permis de donner aux travailleurs les moyens d'améliorer leurs conditions de travail et permettre aux femmes d'aspirer aux mêmes droits et aux mêmes possibilités que les hommes, grâce au syndicalisme et au féminisme. Restons donc unies et mobilisées face à ces tentatives de discréditation et affirmons notre fierté d'être féministe et syndiquée!

Si nous restons unies, nous persévérons dans l'action et la mobilisation, nous avancerons au lieu de reculer, nous poursuivons notre chemin vers l'égalité réelle et dans tous les domaines. Pour prendre connaissance des politiques de droite qui ont déjà des effets concrets, procurez-vous le dépliant produit par l'Intersyndicale des femmes auprès de votre exécutif ou prenez-en connaissance sur le site de l'APTS : www.aptsq.com.

Premier numéro d'un bulletin d'information dédié entièrement aux activités de l'action féministe

Les membres du comité d'action féministe sont très heureuses de vous présenter le premier numéro de « La Minute CAF », un feuillet d'information consacré exclusivement aux actualités féministes et diffusé trois fois par année. Le temps étant une denrée rarissime, le comité souhaite vous faire connaître rapidement les enjeux qui touchent les femmes, les actions entreprises ici comme ailleurs pour faire avancer la cause des femmes ainsi que les ressources disponibles à l'exploration de ces sujets.

Entièrement dédié à la Journée internationale des femmes du 8 mars 2009, nous avons fait de ce premier numéro un numéro spécial. Les rubriques qui structurent ce premier numéro seront récurrentes: « La minute d'avant », « Attends une minute », « Une minute de plus », « www.minute » et « Wo-minute ». Dans la rubrique « Une minute de plus », nous vous ferons part des initiatives et des bons coups de l'APTS tant au niveau local que national. Nous voulons être réellement dans l'action et le demeurer.

Le comité d'action féministe de l'APTS en est à ses débuts. Formé à la suite du congrès de mai 2008, il a débuté ses travaux en octobre dernier et il a reçu comme mandat de favoriser l'adhésion des membres aux enjeux liés aux conditions de travail et à la santé des femmes et susciter et soutenir leur participation aux activités proposées par l'APTS.

Le premier comité d'action féministe de l'APTS est composé de :

De gauche à droite : Caroline Letarte-Simoneau, directrice et répondante politique; Janick Legault, physiothérapeute, CSSS de Thérèse-De Blainville; Anne-Marie Viger, technicienne en diététique, CSSS Institut universitaire de gériatrie de Sherbrooke; Guylaine Michel, agente de relations humaines, CSSS du Rocher-Perce; Linda Riverin, directrice et répondante politique; Éléine Giroux, coordonnatrice; Maria Piazza, 3^e vice-présidente et responsable politique; Lyne Chayer, agente de relations humaines, CSSS des Collines.



www.minute

Pour en savoir plus sur le mouvement féministe

Pour tester ses connaissances sur le féminisme et le mouvement des femmes et en apprendre davantage, Relais-femmes a développé et mis en ligne une formation à distance conviviale et interactive : www.relais-femmes.qc.ca/FADAFEM/index.html

Afin de vous informer et de saisir l'étendue des dossiers qui concernent les femmes, nous vous invitons à consulter le site de la Fédération des femmes du Québec (FFQ) et à y adhérer. La FFQ est sans contredit l'organisme le plus représentatif du Québec et le plus totalement voué à l'égalité des femmes. Le coût de l'adhésion est minime, mais il permet de soutenir la FFQ dans ses actions, d'accroître son poids politique et de suivre les dossiers qu'elle pilote : www.ffq.qc.ca

Wo-minute

Projet de loi C-484. Prise II ? Le retour à la «criminalisation» de l'avortement ?

Il y a 20 ans, au terme d'un long débat sur les droits du fœtus, la Cour suprême décriminalisait l'avortement. Mais en 2008, le gouvernement Harper est revenu à la charge et a relancé le débat par le biais de son député Ken Epp, qui déposait le projet de loi privé C-484 intitulé «Loi sur les enfants non encore nés victimes d'actes criminels». N'étant pas dupes de ses bonnes intentions apparentes et de ses airs louables, comprenant aussi que ce projet de loi ouvrait la porte à la recriminalisation de l'avortement en redonnant des droits au fœtus, plusieurs personnes se sont soulevées contre ce projet de loi, particulièrement lors de la mobilisation pancanadienne du 28 septembre dernier.

Malheureusement, une proposition votée lors de la tenue du congrès du Parti conservateur en novembre 2008 nous fait craindre d'autres tentatives de relancer ce débat. Cette résolution n'est pas un projet de loi mais elle affirme sans doute la volonté des membres de ce parti de revenir à la charge avec d'autres projets du même type. Demeurons vigilants face à ces menaces et participons plus que jamais à toutes les actions qui pourraient être organisées pour rappeler haut et fort qu'il n'appartient ni au clergé, ni au Parti conservateur, ni aux objecteurs de conscience de dicter ce qui est bon pour le corps et la vie des femmes.

Siège Social :

1111, rue Saint-Charles O,
bur. 1050, Longueuil, Qc., J4K 5G4
Tél.: 450 670-2411 ou 1 866 521-2411
Télééc.: 450 679-0107

Bureau de Québec :

1305, boul. Lebourgneuf,
bur. 200, Québec, Qc., G2K 2E4
Tél.: 418 622-2541 ou 1 800 463-4617
Télééc.: 418 622-0274

info@aptsq.com
www.aptsq.com